



# MUNICIPALITÉ ST-BRUNO

## AVIS PUBLIC

### AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura une session extraordinaire du Conseil municipal au cours de laquelle le budget pour la prochaine année financière sera adopté.

Lors de cette session qui sera tenue à la salle Tremblay-Équipement, salle des délibérations du Conseil municipal, lundi le 11 décembre 2023 à 16 h 45 à la Mairie située au 563 avenue Saint-Alphonse, Saint-Bruno, Lac Saint-Jean, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget pour l'année 2024.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 956 du Code municipal.

**DONNÉ À SAINT-BRUNO** ce premier jour de décembre deux mille vingt-trois.

  
Rachel Bourget, dg  
et greffière-trésorière